



Association Chœurs Ouverts
Vereinigung Unabhängiger Chöre

Membre de la Fédération Fribourgeoise des Chorales
Mitglied der Freiburger Chorvereinigung

Procès-verbal de la 14^{ème} assemblée générale de l'ACO du 28.09.2019
Protokol der 14. Generalversammlung der VUC. 28.09.2019
Maison de Ville, 1634 La Roche

Président ACO Präsident VUC	Emmanuel Broillet
Comité/Vorstand :	René Wirz, caissier/Kassier Sabrina Zacchia, secrétaire/Sekretärin Michèle Gaiani, membre/Mitglied
CoMu/MuKo	Louis-Marc Crausaz, Président/Präsident Carole Andrey Claudine Sautaux
Excusé	Emmanuel Dupasquier
Comité FFC/FCV Excusé-e-s	Nicole Schorderet, caissière Philippe Savoy Pascal Mayer Hubert Carrel Dominique Rossier Jocelyne Crausaz Manuela Dorthé

Sociétés présentes/anwesende Vereine (23) : <ol style="list-style-type: none">1. Chœur-mixte de Bulle2. Chorale de la Police Fribourgeoise3. Chœur de Chambre de l'Université4. Chœur de Jade5. Ensemble Choral Harmony6. Ensemble Vocal Animato7. La Chanson de Fribourg8. La Rose des Vents9. Les 4 Saisons10. Les Armaillis de la Roche11. Lè Riondènè12. Sing4Joy13. Société de Chant de la Ville d'Estavayer-le-Lac14. Chanson du Lac de Courtepin15. Chœur Aequivox16. Chœur Anonymous17. Chœur des Armaillis de la Gruyère18. Chœur Horizon19. Chœur Upsilon20. Ensemble vocal La Villanelle21. Glânissimo22. Ensemble vocal Utopie23. La Pastourelle	Sociétés excusées/entschuldigte Vereine (8) <ol style="list-style-type: none">1. Chœur mixte Lè Dzoyà2. Chorale de Châtel-St-Denis3. Chœur de May4. Divertimento Vocale5. Ensemble vocal Demusica6. Chanson du Pays de Gruyère7. Chœur des Guelins8. Ensemble vocal L'Accroche-Chœur <hr/> Sociétés absentes/abwesende Vereine (12) <ol style="list-style-type: none">1. CantaSense2. Chœur d'hommes La Persévérance3. Divertimento Vocale4. Ensemble vocal La Cantilène5. Ensemble vocal Mon Pays6. Chör Ferenbalm & Stubefäger7. L'avenir de Granges8. Lè Tserdziniolè9. Chœur Arsis10. TiramiSu - Jazz & Vocal Ensemble11. Chœur Symphonique de Fribourg12. Ensemble vocal Emocio
---	--

43 sociétés font partie de l'ACO. / 43 Chöre sind Mitglieder der VUC.



Association Chœurs Ouverts
Vereinigung Unabhängiger Chöre

Membre de la Fédération Fribourgeoise des Chorales
Mitglied der Freiburger Chorvereinigung

1. Accueil du président

Manu Broillet, président, souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie les Armaillis de La Roche pour l'organisation de la matinée.

Bertrand Gaillard prend la parole en tant que conseiller communal. Il se dit très satisfait de la vie culturelle riche à La Roche et dans le canton. Lui-même amateur de musique, il remercie les chœurs de l'ACO pour leur engagement dans le monde choral.

2. Approbation du PV de l'AG 2018

Deux remarques sont relayées par le président :

- Brigitte Horner ne fait pas partie de CantaSense mais du Chœur de Jade.
- L'ensemble choral Harmony avait été noté absent sur le dernier PV. En l'occurrence, cela est dû au fait que le représentant du chœur n'avait pas signé la liste de présence. Nous rappelons qu'il est important de le faire.

Avec ces rectifications, le PV 2018 est approuvé à mains levées. Merci encore à Christine Bloch pour l'avoir traduit en allemand.

3. Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Claudine Sautaux et Céline Murith sont désignées scrutatrices pour cette assemblée générale. Merci à elles.

4. Rapport d'activités 2018-2019 par Louis-Marc Crausaz, président de la Commission Musicale (CoMu)

Louis-Marc Crausaz rappelle que l'ACO regroupe des chœurs de styles très différents, c'est pourquoi la commission musicale tient à proposer une offre tout autant variée.

Retour sur Fri-tube 2019 : La 1^{ère} édition s'est bien déroulée au printemps. Louis-Marc félicite encore Aequivox, Lè Riondênè et Zik'Zag d'avoir terminé sur le podium. Il remercie Natasha Roos (cheffe du Service de la Culture de Fribourg) et Francis Volery (musicien et compositeur) d'avoir fait partie du jury. Pour rappel, Fri-Tube se voulait être un concours vidéo-choral interactif. Après avoir publié une vidéo en ligne et récolté des votes des internautes, les chœurs étaient réunis pour chanter 3 chants devant le public dans une ambiance joviale. L'ACO a conscience qu'un tel projet se distingue des concours standard par sa subjectivité, car ce n'est pas la qualité qui est jugée. Louis-Marc est reconnaissant de l'appui médiatique pour cet événement choral et novateur. Il remercie aussi les chœurs et le public.

Au vu du succès de la soirée et des discussions qui ont suivi, il y aura probablement une suite mais la forme reste à définir. Un projet a déjà été proposé pour Tutticanti 2022, fête fribourgeoise du chant (26-29 mai 2022 à Wünnewil). Louis-Marc remercie encore la commission musicale pour la mise sur pied de l'évènement (Carole Andrey Michel, Claudine Sautaux, Emmanuel Dupasquier).

Pour terminer, Louis-Marc relève que Claudine Sautaux se retire de la commission musicale. Son expérience dans l'organisation d'évènement a été très apprécié à l'ACO. Merci à elle pour son engagement ces dernières années. Les personnes intéressées à rejoindre la Commission Musicale peuvent s'annoncer auprès de Louis-Marc ou le contacter ultérieurement.

5. Rapport du caissier

Rapport des vérificatrices

Brigitte Horner (Choeur de Jade) & Céline Murith (Les 4 Saisons) demandent à l'Assemblée d'accepter les comptes. Elles félicitent René pour son travail précis et minutieux.

Approbation des comptes

Après discussions sur quelques points, les comptes sont approuvés par l'assemblée. Les documents se trouvent en annexe.

La commission est déjà complète pour l'année 2020. En effet :

- Brigitte Horner (Choeur de Jade) reste.
- Céline Murith (Les 4 Saisons) reste.
- Pauline Goumaz (Aequivox) reste suppléante.

L'assemblée les applaudit et le comité les remercie pour leur engagement.

Adhésion des chœurs de l'ACO à l'Union Suisse des Chorales

René prend la parole au sujet de l'Union Suisse des Chorales (USC). Il regrette qu'à ce jour, Fribourg y soit si peu représenté. À l'ACO, seulement 28 chœurs sur 43 en font partie. Il y a de plus en plus d'activités au niveau suisse et il serait bien que Fribourg soit inclus. Le prochain événement organisé sera le Festival Suisse de Chant à Gossau (SG) en 2022.

L'USC s'engage sur plusieurs points, notamment :

- Formation en direction chorale
- Octroi de subventions pour les chœurs
- Engagement admirable au sein du comité et des assemblées
- Gestion administrative efficace

Leurs démarches administratives sont très utiles pour des associations cantonales telle que la nôtre. En effet, depuis peu, l'USC nous permet d'utiliser l'outil « ClubDesk » comme carnet d'adresses pour la FFC. Cela est mis gratuitement à notre disposition et nous les remercions.

Concernant les subventions, il faut noter que l'USC soutient volontiers les projets déjà soutenus par la FFC. Pour rappel, les demandes de subventions peuvent être faites auprès de la FFC jusqu'à mi-novembre. En principe, l'USC fournit la même somme que la FFC.

René reconnaît qu'il y a 5 ans, l'ACO tenait un discours moins encourageant à propos de l'USC en raison de soucis financiers et organisationnels. C'est désormais résolu.

En outre, l'USC souhaite s'assurer que les chef-fe-s de chœur seront à l'avenir embauchés selon des normes uniformes et seront donc considérés comme des employé-e-s. Pour l'instant, cela est encore organisé de manière très individuelle dans les chœurs. En outre, l'assurance minimale contre les accidents du travail coûte généralement 100 CHF. L'USC prévoit de souscrire une assurance de groupe, ce qui entraînera une réduction massive du montant pour les chœurs individuels.

René précise que parmi les chœurs représentés dans la salle, 8 ne font pas encore partie de l'USC. Idéalement, le comité de l'ACO aimerait que l'adhésion ACO soit automatiquement à l'USC. Or ce n'est pas le cas pour l'instant. De plus, une nouvelle interface est en construction pour que la déclaration auprès de la SUISA (pour les œuvres chantées en concert) soit facilitée. La cotisation pour l'USC est aussi vue au rabais pour les membres de l'ACO. Pour René, les chœurs sont vraiment gagnants à rejoindre l'organisation faîtière nationale. De ce fait, au moment d'envoyer les factures aux chœurs en 2020, il enverra un forfait comprenant l'adhésion à l'USC – libre aux chœurs d'en tenir compte ou pas.

Pour terminer, René invite les personnes intéressées à venir vers lui au terme de l'AG – l'inscription sera valide dès le lendemain. Il reste bien sûr à disposition pour celles et ceux qui voudraient le contacter ultérieurement.

David Augustin Sansonnens prend la parole en tant que président fondateur de l'ACO et rédacteur des statuts et confirme qu'il y a quelques années, l'USC n'était pas autant structurée qu'aujourd'hui. Il encourage la solidarité entre les chœurs pour que le monde choral soit davantage uni. Pour conclure, il remercie le comité actuel et encourage un changement des statuts pour souder le lien entre l'ACO et l'USC.

6. Approbation du budget 2019-2020

René présente le document pour l'année prochaine (cf. annexe). Après quelques précisions pour répondre aux demandes de l'assemblée, le budget est approuvé.

7. Admission de nouveaux chœurs

Nous avons le plaisir d'accueillir officiellement les ensembles suivants :

- **Ensemble Orlando Fribourg, dir. Laurent Gendre**

Claudine Sautaux, membre démissionnaire de la Commission musicale de l'ACO, en est l'administratrice.

<https://www.orlando-fribourg.ch/fr>

- « **Sur un air de ...** », chœur à projets (Bulle)

Notre président Manu Broillet préside aussi cet ensemble. Plus d'informations sont à venir sur leur site web : <http://www.sur-un-air-de.ch/>

- **Fa Mi Cantar – Ensemble vocal féminin (Bulle), dir. Alexandre Raemy & Nathan Christe**

La présidente, Sandy Maillard, présentera rapidement le chœur dans les divers.

<https://www.fb.com/famicantar>

L'assemblée les applaudit.

8. Démissions des chœurs

Avec regret, nous prenons acte de la démission des membres suivants :

- Ensemble vocal Mod'érato (Bulle)
- Chœur l'Echo du Moléson (Epagny)
- Ensemble vocal Méli-Mélo

La dissolution de ces chœurs est malheureusement due au manque d'effectif. Les ensembles sont toutefois remerciés pour leur engagement dans le paysage choral fribourgeois. Malgré ces départs, l'effectif de l'ACO reste stable.

9. Démission/admission au sein de la Commission Musicale

Comme annoncé, Claudine Sautaux est démissionnaire (pour des raisons professionnelles). Nous la remercions vivement pour ses 4 ans d'engagement et son travail impeccable. Elle est reconnaissante pour cette expérience et exprime le plaisir que lui a apporté sa participation à l'ACO. Dernièrement, Fri-tube a demandé beaucoup de travail mais cela en valait la peine. Elle se réjouit pour la personne qui occupera la place vacante. Précision : il n'est pas nécessaire d'être chef-fe de chœur ou président-e, chacun-e est bienvenue.

Merci de contacter Louis-Marc Crausaz si intérêt : [lmcausaz\[at\]gmail.com](mailto:lmcausaz[at]gmail.com)

10. Assemblée générale 2020

Pour rappel, elle aura lieu le **26 septembre 2020 à 9h30**. Le chœur Aequivox et la Chanson du Lac proposent de s'assembler pour l'organiser à Courtepin. Ils et elles sont remercié-e-s, et chacun-e est invité-e à prendre note de ces informations.

Louis-Marc Crausaz constate que les AG sont efficaces et terminent souvent plutôt que l'heure prévu. C'est pourquoi il propose de décaler l'heure à l'avenir. Cela est déjà validé pour Courtepin en 2020.

11. Divers

Divers du comité et de la commission musicale

- Remerciements : Manu Broillet remercie chaleureusement le comité et la commission musicale pour leur engagement.
- Site internet : Dans le but de renouveler le site internet (<http://chant.ch>), les chœurs qui le souhaitent sont invités à envoyer des photos de groupe par mail à chavaillazmo@bluewin.ch

Parole donnée aux nouveaux membres

- Fa Mi Cantar : Sandy Maillard, présidente, présente l'ensemble fraîchement admis. Le chœur, formé en 2018, se situe à Bulle et se compose de 16 jeunes femmes âgées de 19 à 26 ans, principalement formées à la Maîtrise St-Pierre aux Liens. Pour cette saison, un concert de Noël est prévu à Grandvillard, et des concerts annuels à Fribourg & Bulle en juin avec un répertoire entièrement suisse.
- Orlando : Claudine Sautaux présente également le chœur. Il s'agit d'un ensemble professionnel formé il y a 25 ans. Prochainement, les choristes interpréteront le Requiem de Mozart avec l'Orchestre bernois pour les Musiques Anciennes, en France et à Lutry. En 2020, l'ensemble se produira avec 2 autres chœurs de l'ACO (DeMusica et Chœur de May). Le but de ces concerts est d'aller chercher un public qui n'écoute pas forcément ce genre de musique. Claudine se tient à disposition en cas de question.

Parole donnée aux membres

- **Tutticanti à Wünnewil – 26 au 29 mai 2022** : David Augustin Sansonnens reprend la parole, cette fois en tant que directeur artistique de la fête. L'accent sera entre autres mis sur l'échange et le bilinguisme. Le comité d'organisation compte vivement sur la présence des francophones du canton à cet événement en Singine lors du week-end de l'Ascension. Chacun-e, choriste ou non, est cordialement invité-e à cette 3^{ème} édition dans le public et les ateliers (courte ou longue durée) : c'est une manière de renforcer les rangs de nos chœurs. Pour le moment, les propositions d'ateliers vont bon train mais ils pourraient encore être plus diversifiés. D.A. Sansonnens se réjouit de voir si Fri-Tube pourra être adapté à ce contexte.
- **Annonces La Villanelle** : Le chœur organise prochainement un concert avec la Voix du Gibloux et les Baladins (chœurs d'enfants). Un autre projet aura lieu en avril 2020 autour du répertoire de Ola Gjeilo, d'une création de Fabien Renevey et quelques surprises.
- 20h de musique de Romont : les inscriptions sont ouvertes depuis peu pour l'édition 2020. Une fois de plus, on recherche la nouveauté : faisons preuve de créativité !
- **« 20 ans d'Utopie »** : Le chœur organise 3 grands concerts pour célébrer cet anniversaire, parmi lesquels un concert participatif auquel tout le monde est invité à venir chanter le Requiem allemand de Brahms. Toutes les infos sont sur <http://choeur-utopie.ch>
- **Annonces Sing4joy** : Le chœur prépare un concert gospel pour le 14 décembre 2019 à la salle Co2 avec une troupe de danse de claquettes pour proposer quelque chose d'original. De plus, Sing4joy fait partie de l'association Gospel Air et s'est proposé pour organiser le festival 2020 (5-7 juin 2020 à Bulle). Il y a 25 chœurs gospels suisses et internationaux qui sont attendus, et un programme varié se prépare (concert dans les EMS, fête sur la place du marché, et plus encore). Tout le monde est bienvenu à cet événement qui s'annonce grandiose.
- **Recrutement** : Charles Lambrigger (Harmony) relève la difficulté à recruter au sein des chœurs de village - il y a de moins en moins de membres, qui sont de plus en plus âgé-e-s. Il regrette aussi la dissolution du chœur de l'Echo du Moléson et se questionne beaucoup sur la manière de redynamiser le chant choral. Toutefois, un événement est organisé le 29 août 2020 en Gruyère pour faire la promotion des sociétés locales auprès de la population. Il se réjouit de la nouveauté et des beaux jours à venir pour l'art choral fribourgeois.
- **Agenda sur chant.ch** : Angèle Monney (Utopie) rappelle ce qui avait été dit à l'AG 2019 de la FFC : les chœurs doivent annoncer leurs concerts sur l'agenda en ligne au plus vite. Ainsi, les collisions entre les dates peuvent être évitées. Actuellement, sur le site, elle a remarqué qu'Utopie Utopie est le seul chœur

à avoir noter quelque chose. Selon elle, la plupart des chœurs savent déjà à quelle(s) date(s) auront lieu leur(s) prestation(s). C'est pourquoi il est bien d'annoncer au plus tôt et d'ainsi permettre une vision d'ensemble. Cela est approuvé par l'assemblée.

Feedback quant au système de votes de Fri-Tube

Marc Würbler, président de Sing4Joy profite d'avoir la parole pour formuler un retour sur cette première édition. Il souhaite d'abord relever l'originalité de l'évènement et féliciter Aequivox pour sa première place bien méritée. Or, il regrette que le système de vote n'ait pas été plus « carré ». Il propose qu'à l'avenir, on puisse voter pour 3 chœurs différents afin que les votes soient équilibrés. Sans cela, il ne s'agit « que » d'avoir le plus de public pour l'emporter.

Louis-Marc Crausaz le remercie pour sa remarque et explique qu'un bilan a déjà été fait à l'interne avec les points positifs et négatifs. Il raconte qu'un mail anonyme dénonçant que le site était facilement corrompible, avait été envoyé le jour même de l'ouverture des. Selon Louis-Marc, effectivement, peu de systèmes sont infaillibles. En l'occurrence, les votes à double ne fonctionnaient pas autant bien qu'ils en avaient l'air, et il tenait à le clarifier. La personne à l'origine du mail proposait de faire voter par mail. Or, il est possible de voter plusieurs fois par mail donc cela ne change rien au problème. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir voter par téléphone (ou mail) mais avec un système sécurisé. Même pour Chorus (émission TV / RTS en 2018), des remarques similaires avaient été faites alors que le concours était géré à une plus grande échelle. Louis-Marc annonce que la Commission Musicale est à l'écoute si quelqu'un-e souhaite techniquement proposer un système parfait. Finalement, le système le plus simple a été choisi mais ce n'était pas lui – de meilleures alternatives seront réfléchies.

Louis-Marc tenait à éclaircir ces faits suite aux nombreux mails reçus à ce sujet. Il est toutefois ravi du fait que ce soit un évènement populaire et que les gens en parlent. La commission musicale compte sur vos inscriptions lors de la prochaine édition.

Évènements choraux en 2022

FFC - Tutticanti à Wünnewil (FR) – 20 au 22 mai 2022 : René remercie les chœurs pour l'accueil fait à cette fête. La publicité ne leur est pas encore parvenue mais cela sera fait en temps voulu. Il se réjouit qu'un tel évènement ait lieu, pour une fois, dans la partie alémanique du canton et espère qu'un maximum de chœurs seront représentés.

USC – Festival suisse de chant à Gossau (SG) – 20 au 28 mai 2022 : Le week-end précédent, débutera la fête suisse. L'USC regrette que ces 2 fêtes tombent en même temps (en tout cas pour un week-end). Pour y remédier, la FFC s'est engagée à ce que Fribourg participe le plus activement possible aux 2 manifestations si cela est envisageable.

Conclusion

Manu remercie encore chacun-e pour sa présence et son engagement. Il est lui-même remercié par René, pour son travail à l'ACO malgré ses différentes casquettes. Place à la musique et à l'apéro !

Merci à la Commune de La Roche pour son accueil et sa générosité.

Fin de l'Assemblée à 10h50, puis apéritif chantant avec Les Armaillis de La Roche. Merci à eux.

Fribourg, le 19 octobre 2019


Sabrina Zacchia
Secrétaire


Manu Broillet
Président

	Bilan 31.08.2019	Bilan 31.08.2018
1051 Impôt anticipé	4.08	3.53
1060 Prêt	1 000.00	1 000.00
1020 BCF	9 785.10	11 566.60
1090 Actifs transitoires	-	-
ACTIFS	10 789.18	12 570.13
2090 Passifs transitoires	-	-
2200 Capital	10 226.53	7 849.23
2210 Réserves	-	2 343.60
Résultat	562.65	2 377.30
Capitaux propres	10 789.18	12 570.13
PASSIFS	10 789.18	12 570.13
Diminution fortune	-1 780.95	4 720.90



Association Chœurs Ouverts
Vereinigung Unabhängiger Chöre

Membre de la Fédération Fribourgeoise des Chorales
Mitglied der Freiburger Chorvereinigung

		Comptes 2017/2018	Budget 2018/2019	Comptes 2018/2019	Budget 2019/2020
3000	Cotisations statutaires des membres	17 124.50	17 100	16 704.00	17 000
3010	Rabais Participation AG	-475.00	-500	-400.00	-400
3100	Subventions	2 083.00	2 000	2 161.85	2 000
3300	Dons	-	-	-	3 000
3700	Revenu des capitaux	1.30	2	1.55	2
	REVENU	18 733.80	18 602	18 467.40	21 602
6000	Cotisations FFC, SUISA, USC	-13 212.50	-13 200	-12 846.00	-13 000
6100	Assemblée générale	-605.95	-600	-225.60	-600
6210	Frais du comité	-480.00	-100	-420.50	-400
6220	Frais de CoMu	-	-100	-	-400
6320	Matériel de bureau	-	-150	-49.20	-150
6330	Téléphone, téléfax, Internet	-	-50	-	-50
6400	Frais de port	-36.00	-100	-48.75	-50
6500	Frais de comptes	-7.05	-10	-2.35	-10
	Administration	-14 341.50	-14 310	-13 592.40	-14 660
6600	Concours Choral	-	-	-	-1 000
6605	Festival chant libre *	-	-	-	-4 000
6610	SingFri	-2 015.00	-10 000	-4 312.35	-
6720	Cours de chant	-	-	-	-
6740	Atelier de formation	-	-500	-	-500
	Prestations	-2 015.00	-10 500	-4 312.35	-5 500
	CHARGES	-16 356.50	-24 810	-17 904.75	-20 160
	Résultat	2 377.30	-6 208	562.65	1 442

* le don de Méli-Mélo est destiné au Chant-Libre - l'ACO met 1'000.- - La FFC va être demandé pour un soutien